



Département de l'Oise



République Française  
MAIRIE DE THIBIVILLERS  
60240  
4 rue des Tilleuls  
03.44.49.13.26  
mairie@thibivillers.com

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
Canton de Chaumont en Vexin

Convocation du 31 octobre 2025

**PROCES VERBAL**  
**Séance du 8 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit novembre à neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué, en séance ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, M. JUBAULT Yannick.

**Étaient présents** : Madame CARPENTIER Sandy, LEROUX Isabelle, JACQUEMIN Marie-José et Messieurs CARON Christophe, CHANUDET Cédric, JUBAULT Yannick, MONGIOJ Giuseppe, M. HARROIS Frédéric, VAN DAMME Mathieu.

**Était absent ayant donné pouvoir** : Mme TROTIN Emmanuelle donne pouvoir à M. CHANUDET Cédric.

**Était absente excusée** : Mme CORVELLEC Marina

**Secrétaire de séance** : M. MONGIOJ Giuseppe

Monsieur le maire ouvre la séance à 9H00 et présente l'ordre du jour.

**Ordre du jour**

Approbation du dernier PV

ADTO	Présentation du rapport ADTO Présentation étude estimative vidéoprotection Convention Assistance à maîtrise d'œuvre
------	---

Environnement	Bornes électriques Présentation projet SOLAIRE ancienne Marnière
---------------	---

Questions diverses

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2025**

Le conseil vote et approuve à la majorité des présents.  
Conformément au vote, le maire et le secrétaire de séance signent le PV.

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SPL ADTO SAO POUR L'ANNEE 2024**  
**(Délibération 23/2025)**

La commune de Thibivillers est actionnaire de la SPL SAO ADTO.  
Pour rappel, le représentant de la Commune désigné au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires, le représentant de la collectivité désigné au sein de l'assemblée générale des actionnaires est M. JUBAULT Yannick.

Conformément à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales, « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur le Procès-Verbal CM du 08 11 2025



Département de l'Oise



République Française  
MAIRIE DE THIBIVILLERS  
6 0 2 4 0  
4 rue des Tilleuls  
03.44.49.13.26  
mairie@thibivillers.com

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
Canton de Chaumont en Vexin

rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au sein du conseil d'administration des sociétés publiques locales, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci assure la communication immédiate aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres ».

Il est donc demandé au Conseil municipal :

- D'Approuver le rapport de l' élu à la collectivité pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO
- De donner quitus au représentant de la collectivité pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR ENTENDU LE REPRESENTANT SUR SON RAPPORT ET APRES DEBAT,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le rapport de l' élu à la collectivité pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO
- DONNE quitus au représentant de la Collectivité pour l'année 2024.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la délibération.

#### **APPROBATION DE L'ETUDE ESTIMATIVE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION**

(Délibération 24/2025)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'installation d'un système de vidéo protection s'avère nécessaire et qu'il est donc urgent de solliciter l'inscription de ces travaux d'un montant de **83 010 € H.T.** sur un prochain programme d'investissements subventionnés :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la contexture du projet des études présentés par l'ADTO - SAO telle que définie ci-dessus ;
- Sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès
  - du Conseil Départemental,
  - de l'État au titre de la DETR dans le cadre de la sécurité des biens et des personnes.
  - de l'État au titre du FIPD dans le cadre du programme S de projet de sécurisation et d'équipement des polices municipales.
  - de la Région au titre du dispositif Sécurité/Vidéoprotection de Monsieur le Président Xavier Bertrand
- Prend l'engagement de réaliser les études si les subventions sollicitées sont accordées ;
- Autorise le maire à signer la convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ADTO
- Prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

#### Questions diverses



Département de l'Oise



République Française  
MAIRIE DE THIBIVILLERS  
6 0 2 4 0  
4 rue des Tilleuls  
03.44.49.13.26  
mairie@thibivillers.com

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS  
Canton de Chaumont en Vexin

Avant tout en début de conseil municipal, nous avons eu une présentation du projet photovoltaïque 13kWh sur l'ancienne manière, par la société Hylios-Energy.

Ultérieurement, monsieur le maire devra recevoir de la part du Conseil, l'autorisation de pouvoir engager les travaux.

1/ Présentation pour information des rapports SMOTHD et commission eau par Monsieur Giuseppe Mongioj.

2/ Retrait de la machine distributeur de pain, située à l'angle de la rue des Crainnes et de la rue des Taillis, au niveau du jeu de boules.

La nouvelle direction de la boulangerie de Chaumont En Vexin estimant que le débit de pain est trop faible et insuffisamment rentable, a décidé le retrait de la machine.

3/ Monsieur Christophe Caron nous expose ensuite les avancées récentes sur le dossier de réhabilitation de l'église Saint-Pierre de Thibivillers. Les tous premiers travaux pourraient commencer dès fin 2026.

4/ Monsieur Christophe Caron, nous expose ensuite l'état d'avancement du projet d'éco pâturage du vignoble municipal. Afin de réduire les contraintes, dues au désherbage du vignoble, principalement au printemps, il a été décidé de mettre en place un éco pâturage. À cette fin, monsieur Caron offre à la commune deux porcs de race Kunekune, réputée pour cette tâche de désherbage.

5/ Intervention de madame Jacquemin. Elle souhaiterait que la présence des chiens même tenus en laisse soit interdite dans l'aire de jeux des enfants afin d'éviter la présence de leurs déjections. Un panneau sera donc installé à cet effet à l'entrée de l'aire de jeux.

6/ Monsieur le maire informe le conseil et le public présent dans la salle, que le jardin des simples a été remarqué par le jury du prix régional des jardins, Louis Djalai, pour la participation des habitants et la recherche des plants. La remise des prix aura lieu le 10 décembre à Dunkerque. Une délégation de Thibivillers représentera sur place la commune. Ouverture du conseil municipal à 09h05.

N'ayant plus d'autre sujet à évoquer, monsieur le maire décide de clôturer la séance à 10h37.

Signature du Maire  
M. JUBAULT Yannick

Secrétaire de séance  
M. MONGIOJ Giuseppe